



Nous portons à votre connaissance le courrier adressé à Fabrice Brégier, Président d'Airbus à propos de la création d'une chaîne d'assemblage aux USA, ainsi que sa réponse.

Toulouse le 3 juillet 2012

Objet : Lettre ouverte

Monsieur Fabrice Brégier
CEO Airbus

Monsieur,

Vous avez officialisé le 2 Juillet 2012 la création d'une chaîne d'assemblage pour la famille A320 à Mobile, en Alabama.

Le 15 juin dernier, la **CFE-CGC** vous avait interpellé en vous demandant les justifications commerciales et économiques conduisant à cette implantation aux USA.

Hier, en Comité Européen et aux bureaux du CCE Airbus Opération et CE Airbus SAS, vous avez apporté des informations.

Toutefois la **CFE-CGC** vous demande des précisions sur les conséquences pour les sites en France, en termes de charges et d'emplois.

Répartition de la production en FAL

Actuellement, les chaînes d'assemblage sont dimensionnées pour produire 42, voire 44 avions par mois, hypothèse en cours sur le programme A320.

La chaîne annoncée à Mobile permettra de fabriquer, en plus, 4 avions par mois.

Pouvez-vous nous confirmer que, si le marché mondial est conforme aux prévisions, les charges de la FAL en France resteront à 14 avions par mois ?

Conséquence sur les charges et investissements en France

Vous annoncez que chaque emploi créé en Alabama conduira à la création de 4 emplois en Europe, sur les sites AIRBUS, AEROLIA et PREMIUM.

Vous prévoyez près de 1000 embauches à Mobile. La **CFE-CGC** souhaite des engagements plus précis sur les conséquences en termes d'embauches pour les sites français d'AIRBUS et d'AEROLIA.

La **CFE-CGC** comprend que l'investissement se justifie par des hausses de cadence au-delà des prévisions actuelles (44/mois en 2018). Les tronçons, sous-ensembles seront assemblés à St ELOI, NANTES et St NAZAIRE. Pouvez-vous nous indiquer les investissements complémentaires sur ces sites pour permettre d'alimenter cette nouvelle chaîne ?

Et la Supply Chain ?

Les fournisseurs ont aujourd'hui des difficultés pour assurer les livraisons de nos usines. Quelles sont les mesures que vous comptez prendre pour résoudre ces problèmes structurels et assurer que la FAL américaine, comme les chaînes en Europe et en Chine, soit alimentée sans défaillance ? L'éloignement géographique ne pourra en effet qu'aggraver la résolution rapide des dysfonctionnements.

La **CFE-CGC** s'interroge sur le fait qu'AIRBUS soit obligée d'implanter une usine en Alabama pour accroître ses prises de commande et défier BOEING sur ses terres.

AIRBUS fait le pari que cet investissement sera bénéfique. La **CFE-CGC** l'espère aussi, mais attend des réponses précises sur les conséquences positives pour l'emploi en France et, en cas de difficultés, des garanties pour la préservation des charges en Europe.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre meilleure considération.

Françoise Vallin
Délégué Syndical Central

Mme Françoise Vallin
CFE - CGC

francoise.vallin@airbus.com

G-M120104

Blagnac, le 4 juillet 2012

Madame,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 3 juillet.

Nous avons déjà eu l'occasion de donner beaucoup d'informations et de précisions sur la mise en place d'une nouvelle chaîne d'assemblage à Mobile à l'occasion des différentes instances européennes et nationales tenues le 2 juillet 2012.

A cette occasion, il a été notamment rappelé qu'à tous niveaux, la Direction continuera d'informer en tant que de besoin les différentes instances représentatives du personnel sur l'évolution de ce dossier.

Vous savez donc pouvoir compter sur nous pour apporter aux organisations syndicales les éclairages qui s'avèreront nécessaires à l'avenir.

Cordialement,



Fabrice Brégier